Une attention spécifique aux victimes latino-américaines d'exploitation sexuelle

Capacité et spécialisation des services de première ligne

RECOMMANDATION 2

Garantir davantage d'équipes de police locale spécialisées en matière de mœurs et de prostitution dans les zones métropolitaines.

MYRIA
Centre fédéral Migration

La nouvelle directive européenne 2024/1712 sur la traite des êtres humains demande aux États membres d'étendre les formations à un plus grand nombre de professionnels susceptibles de rencontrer des victimes potentielles de traite et de déployer l'expertise et les capacités technologiques adéquates au sein des unités et services concernés. Les États sont également encouragés à créer des unités spécialisées au sein des services répressifs et du ministère public.

Dans ce cadre, Myria demande de **renforcer les capacités de la police** et de développer davantage d'**équipes de police locale spécialisées** en la matière. Au sein d'une police locale à Bruxelles, un **travail proactif** est réalisé par une section TEH-Prostitution au moyen de patrouilles virtuelles et de contrôles, ce qui en fait un exemple de bonne pratique.

Myria relève la nécessité d'accorder une plus grande attention au phénomène de la traite aux fins d'exploitation sexuelle des personnes latino-américaines dans la **formation des policiers.**

Par ailleurs, il est nécessaire de travailler la **confiance des victimes envers les autorités** afin de résorber le chiffre noir. À cet égard, le **recrutement de policiers parlant la langue du groupe-cible** et ayant une affinité avec la culture des victimes est un moyen de gagner leur confiance.

RECOMMANDATION 3

Fournir à la police les outils d'investigation nécessaires et adaptés au nouveau contexte (numérique).

MYRIA
Centre fédéral Migration

La prostitution, et par conséquent l'exploitation sexuelle, se déroule de plus en plus **dans des lieux privés** et la publicité qui en est faite parait principalement **en ligne**. Le phénomène des travailleurs et travailleuses du sexe (TDS) latino-américains n'y fait pas exception.

La police doit être dotée des ressources nécessaires pour détecter les situations d'abus, détecter les victimes, identifier et poursuivre les auteurs dans ces nouveaux contextes. Myria recommande l'**investissement dans des outils accélérant et facilitant la détection et l'enquête en ligne, et un cadre juridique à cet effet**. La spécialisation de la police dans le recours à ces moyens d'enquête est indispensable pour aborder l'univers numérique dans lequel le phénomène s'inscrit. Bien que ces outils ou logiciels puissent avoir un certain coût, ils permettraient des économies en termes de capacité et de temps investi par la police.

Approche et enquête

RECOMMANDATION 4

Souligner l'importance de l'analyse en réseau au niveau de la magistrature pour démanteler l'ensemble du réseau.

MYRIA
Centre fédéral Migration

Dans des dossiers de grande envergure, le magistrat doit demander à la police de cartographier tous les lieux de prostitution et les déplacements des victimes et des auteurs potentiels grâce à une analyse en réseau, afin d'en mettre en exergue toutes les ramifications. Ces dernières peuvent couvrir l'ensemble du territoire belge et parfois même s'étendre à l'étranger. Pour ce faire, les différentes déclarations, complétées par d'autres éléments de preuve, sont d'une aide précieuse.

Dans les dossiers à grande échelle, ce point est pertinent, car il peut être question de **carrousels de prostitution** et de **mobilité (inter)nationale des TDS** latino-américains. Pour empêcher le déplacement des activités criminelles et l'exploitation des TDS, il est nécessaire de démanteler le réseau criminel dans son intégralité. Une telle analyse en réseau permet parfois de mettre en évidence une **structure sous-jacente du réseau** qui agit comme un **moteur central du système criminel**.

RECOMMANDATION 5

Renforcer la collaboration internationale afin de démanteler les réseaux et l'ensemble de leurs ramifications.

MYRIA
Centre fédéral Migration

Dans les dossiers de grande envergure, une coopération internationale s'impose pour démanteler l'ensemble du réseau et toutes ses ramifications. En ce sens, **échanger des informations sur le plan international** est essentiel, et **initier des enquêtes avec des équipes communes** (*Joint Investigation Teams*) peut s'avérer pertinent dans certains cas.

Grâce aux carrousels de prostitution, les réseaux amassent des sommes importantes qui peuvent être acheminées à l'étranger, notamment sous forme d'investissements dans des sociétés étrangères. Pour y remédier, une coopération financière internationale s'impose. Le **réseau CARIN** est un outil utile à cette fin, et y recourir peut être considéré comme une bonne pratique.

Il peut aussi être bénéfique de **partager** les **meilleures pratiques** qui existent **à l'échelle internationale**. Ainsi, les Pays-Bas ont lancé une approche multidisciplinaire innovante à partir de différentes perspectives, appelée *Field Lab*, et l'ont appliquée à la problématique des vastes réseaux entourant les TDS latino-américains.

RECOMMANDATION 6

Renforcer la collaboration avec les plateformes internet afin d'améliorer la détection des victimes, l'identification des auteurs et la récolte des éléments de preuve.

MYRIA
Centre fédéral Migration

De manière générale, la communauté latino-américaine en Europe, dont les TDS, est très active sur les réseaux sociaux, les plateformes internet et les applications de messagerie instantanée.

Depuis l'adoption du récent arrêté royal autorisant la publicité pour la prostitution d'un majeur dans certains cas spécifiques, les fournisseurs d'une plateforme internet dont le siège social est établi en Belgique ou qui diffusent de la publicité pour la prostitution à destination d'un public qui se trouve spécifiquement en Belgique sont tenus de respecter certaines **mesures de prévention** pour éviter notamment les risques d'exploitation sexuelle. Ils doivent pouvoir jouer un rôle dans l'identification des situations problématiques et ne peuvent fermer les yeux sur les risques d'utilisation de leur plateforme à des fins criminelles. Ils sont ainsi tenus d'agir promptement dès lors qu'ils soupçonnent un cas d'abus de la prostitution ou de la traite des êtres humains ou qu'un cas est porté à leur connaissance, et de signaler ces cas aux services de police ou aux autorités judiciaires. Les fournisseurs en ligne doivent mettre en place un point de contact joignable par les autorités et en communiquer les coordonnées à la police. Ils sont également tenus de répondre rapidement et gratuitement aux demandes formulées par les autorités policières et judiciaires.

Une certaine plateforme internet destinée à la publicité pour la prostitution collabore déjà avec les services de police, en transmettant des situations problématiques relevées sur des annonces ainsi qu'en relayant des dénonciations de clients, ce qui constitue une bonne pratique en la matière.

Myria recommande d'informer tous les services de police de l'existence de cette **bonne pratique** et de **renforcer** cette **collaboration avec d'autres plateformes internet**.

RECOMMANDATION 7

Sensibiliser les clients à la traite des êtres humains et les encourager à signaler les abus éventuels afin de réduire la demande de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

MYRIA
Centre fédéral Migration

Myria souligne que les **clients** de TDS peuvent également jouer un rôle important dans la lutte contre la traite des êtres humains sur Internet et qu'ils **devraient être sensibilisés par des campagnes pour signaler les abus**.

Le travail du sexe via les sites de rencontres sexuelles et les médias sociaux est en pleine expansion. La police peut effectuer des contrôles sur internet, mais ceux-ci requièrent des ressources importantes et la tâche est parfois compliquée par des applications spéciales, destinées et disponibles aux seuls clients. Ces derniers peuvent donc représenter une plus-value importante dans la lutte contre la traite des êtres humains, car ils peuvent identifier certains abus plus facilement et rapidement dans des endroits peu accessibles, voire inaccessibles à la police.

Sensibiliser les clients à la traite des êtres humains et les encourager à signaler les abus éventuels peut **réduire la demande** de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

D'une part, cette démarche rendra les clients des TDS plus conscients de la problématique de la traite des êtres humains, et d'autre part, les proxénètes éviteront les risques liés à l'emploi de victimes de la traite des êtres humains. Néanmoins, à la suite de l'adoption de la nouvelle directive européenne sur la traite des êtres humains, la Belgique est tenue d'incriminer l'utilisation, en connaissance de cause, de services fournis par une victime de traite. Celle-ci pourrait, le cas échéant, avoir

un effet négatif sur le comportement de signalement des clients des TDS et se révéler contre-productive dans la lutte contre la traite des êtres humains. Il est possible que ces clients ne souhaitent en effet pas courir le risque que les gens de leur quartier apprennent qu'ils fréquentent des TDS à cause d'une enquête menée dans le cadre d'une loi sur la sanction des clients, impliquant des auditions et éventuellement une enquête de voisinage. Le seuil à franchir par les clients pour signaler les abus risque donc d'augmenter.

Par ailleurs, depuis l'adoption de l'arrêté royal sur la publicité pour la prostitution d'un majeur, le fournisseur de plateforme internet est tenu de mettre à disposition des visiteurs un moyen visible pour leur permettre de signaler rapidement tout soupçon d'abus de la prostitution ou de traite des êtres humains liés à l'usage de la plateforme, tel qu'un « bouton d'alerte ». Une telle mesure constitue également un moyen d'encourager les clients potentiels à signaler les abus éventuels constatés.

Victimes

RECOMMANDATION 8

Sensibiliser tous les acteurs du modèle multidisciplinaire tels que la police, la magistrature et les centres spécialisés dans l'accueil des victimes de traite à la situation des victimes latino-américaines trans* afin de mobiliser plus d'attention à la question et de renforcer leur lien de confiance envers les autorités.

MYRIA
Centre fédéral Migration

La **réalité** des **personnes** latino-américaines **trans*** est encore particulièrement **méconnue** des différents acteurs concernés.

Myria a constaté que la **présence d'un collaborateur d'un centre spécialisé dans l'accueil des victimes de traite durant une audition réalisée par la police** permet de gagner la confiance d'une victime latino-américaine trans* et d'obtenir sa déclaration.

Le fait de donner à une personne trans* le **choix sur le genre de la personne réalisant la fouille au corps** constitue également une bonne pratique au sein de la police.

Myria recommande le maintien et la diffusion de ces pratiques au sein de la police.

Par ailleurs, une sensibilisation des **magistrats**, des **centres et** de la **police** à la question aboutirait également à un **meilleur enregistrement des personnes trans*** dans leurs bases de données et à une **manière plus adaptée de les mentionner** dans les procès-verbaux et décisions judiciaires, ce qui serait également utile dans le cadre de l'établissement de l'image du phénomène.

Prévention

RECOMMANDATION 9

Renforcer l'information et la sensibilisation auprès des TDS parmi lesquels peuvent se trouver des victimes potentielles de traite.

MYRIA
Centre fédéral Migration

Un faible nombre de victimes originaires d'Amérique latine souhaite entrer ou rester dans le statut. Le rôle des **organisations** accompagnant les TDS, via leur **accompagnement psycho-médicosocial**, est fondamental pour atteindre ce public dont les activités se déroulent principalement dans des lieux privés.

Elles peuvent également jouer un rôle important de sensibilisation auprès de ce groupe cible. Ainsi, des **campagnes de sensibilisation et des groupes d'échanges** sont organisés en présence d'anciens et anciennes TDS afin d'informer ce public sur l'existence de situations d'exploitation et d'une aide spécialisée. L'objectif est de **sensibiliser** les TDS **aux situations d'exploitation** et de les rendre plus résilients à celles-

ci. Myria encourage une telle pratique et soutient la nécessité de la diffuser au sein des organisations de terrain accompagnant les personnes concernées par le travail du sexe.

Par ailleurs, Myria préconise également la **présence des centres spécialisés dans l'accueil des victimes de traite des êtres humains lors de contrôles de police planifiés et de grande ampleur**, cette bonne pratique permettant de sensibiliser davantage les victimes potentielles aux risques d'exploitation.

Transversalité – généralités

RECOMMANDATION 10

Dresser une image complète du phénomène des TDS originaires d'Amérique latine, aux niveaux national et international. Cela peut être important lors de l'élaboration de mesures spécifiques visant à mettre en œuvre et à stimuler une approche sur mesure au niveau opérationnel et à différents niveaux politiques.

MYRIA
Federaal Migratiecentrum

À l'heure actuelle, ce phénomène est relativement peu connu, alors qu'il est en augmentation depuis quelques années. Il convient donc de dresser une image générale du phénomène qui donne une idée de la répartition et de la nature des lieux de prostitution concernés ainsi qu'un aperçu des mouvements nationaux et internationaux liés aux différents flux migratoires et à un éventuel trafic d'êtres humains. Il s'agit **d'étudier plus avant la nature de l'organisation et les activités des systèmes criminels**, y compris les méthodes de fonctionnement, d'exploitation et de recrutement. Il faudrait en outre procéder à une **vérification financière** des différents moyens de paiement utilisés entre les TDS et leurs exploiteurs potentiels, d'une part, et des moyens de paiement, des mouvements et des investissements criminels du réseau criminel, d'autre part, en mettant l'accent sur ses activités de blanchiment d'argent dans le monde légal.

Ce phénomène complexe peut inclure à la fois des situations d'exploitation de la prostitution, de trafic d'êtres humains et de traite des êtres humains. Par ailleurs, de nombreux TDS latino-américains ne sont pas des victimes. Il arrive que ces différents profils soient présents dans un même dossier. L'image du phénomène doit **refléter la perspective globale et interactive des différents profils de TDS et de victimes**, en accordant une attention particulière à leurs motifs de migration. Il convient également d'examiner **la réalité des personnes trans*** au sein de ce phénomène. Chaque profil a des besoins et des intérêts spécifiques qui, dans des situations d'exploitation, peuvent parfois nécessiter une approche sur mesure.

Le développement et l'élaboration d'une telle image du phénomène sont nécessaires à une politique rationnelle et à des mesures opérationnelles requises sur le terrain, par exemple dans le cadre d'opérations de contrôle à grande échelle.